**ADDITIF AU C.C.T.P.**

**LOT n° 02 – CHARPENTE METALLIQUE -VERRIERE**

**Note introductive :**

Le présent additif se rapporte au CCTP -LOT 02- CHARPENTE METALLIQUE – Indice B annexé au dossier de Consultation pour l’ aménagement des locaux Hospitalisation à Domicile( HàD), Hospitalisation de Jour( HdJ), Mèdecine Physique et de Réadaptation (MPR).

Nous indiquons ci-après les articles du C.C.T.P. Modifiés ou complétés :

**3> DESCRIPTION DES OUVRAGES**

**3.4.1. Poteaux métalliques**

*Article supprimé-*

Il n’y pas de poteau métallique. La structure est conçue pour s’appuyer sur une structure de chéneau périphérique, s’appuyant en console sur les murs périphériques.

**3.4.2. Chevêtres de verrières**

*Article supprimé-*

Il n’y pas de chevêtres de verrières.

Même remarque que Art. précédent.

**3.4.3. Murailières- Support de Chéneau**

On se reportera au dossier de pièces graphiques annexé à la consultation du présent lot.

La verrière repose sur un système de poutres reportant les charges et les poussées sur les maçonneries périphériques du patio.

Est donc à prévoir au titre du présent article:

* Une poutre en combinaison d’éléments métalliques assemblés formant une poutre poutre tridimensionnelle qui sera fixée à la même altimétrie horizontale sur toute la périmétrie intérieure du patio.

Cette structure supporte un ensemble constituant le corps du chéneau destiné à recueillir les eaux pluviales et à assurer la reprise des charges apportées par le poids de la verrière.

Le fond du chéneau sera indépendant de cette structure. Il sera réalisé en tôle ou en zinc, dimensionné pour recueillir les eaux pluviales de la surface couverte. Le fond du chéneau sera penté pour que les eaux pluviales soient dirigées vers les points d’évacuation, à

l’aplomb des descentes d’eaux pluviales. Ces descentes d’eaux pluviales seront établies au droit des attentes laissées par l’entreprise titulaire du lot n°1.

Les pentes des chéneaux ne seront pas inférieures à 0m 005 par mètre.

Au titre du présent article, prévoir :

- la fourniture et la pose des chéneaux et tuyaux de descente ;

- les soudures, collages, joints ou jonctions entre les éléments constituant les évacuations ;

- la fourniture et la pose des accessoires permettant les modifications de parcours, tels que coudes, embranchements, talons, retours d’angles, joints ou besaces de dilatation, naissances de tuyaux de descente, trop-pleins, etc.. ;

- en tant que de besoin, les manchons ou fourreaux dans les traversées d’ouvrages maçonnés ;

- le raccordement des tuyauteries sur les ouvrages construits à cet effet par l’Entreprise de maçonnerie

Les parois intérieures du chéneau seront traitées thermiquement par mise en place

d’isolant de type laine de roche en panneau rigides ou semi-rigides, afin de limiter les ponts thermiques entre l’ extérieur et l’ intérieur.

NOTA : Sur les plans, les descentes d’eaux pluviales sont figurées au nombre de 3 unités.

Le nombre, la répartition et la section des descentes d’eaux pluviales seront à calculer et à justifier en fonction de la surface recueillie.

**3.4.4. Verrière**

Le plan proposé par la Maîtrise d’œuvre met en place des bandes de verrières de largeur égale = 60 cm, établies perpendiculairement à la plus grande pente, donc perpendiculaire à la ligne du chéneau de bas de pente.

Le plan présente une alternance de bandes pleines et de bandes vitrées, à proportion de 1 sur 2. .

Les bandes pleines seront traitées par un panneau sandwich isolant, d’épaisseur proche de celles des bandes vitrées pour reposer sur la structure porteuse.

Le calepinage proposé par la Maîtrise d’œuvre dans le dossier de plans assure une répartition permettant d’éviter les fausses-coupes.  
  
L’entreprise devra être particulièrement vigilante pour que le calepinage proposé respecte cette disposition, pour que les profils se raccordent visuellement entre les différents rampants, pour éviter les chevauchements et désalignements disgrâcieux .

**3.4.5. Réseaux E.P.**

*La rédaction de l’article est remplacée par la rédaction suivante.*

L’entreprise devra la mise en œuvre de descentes EP, venant se raccorder :

* En amont sur les attentes prévues dans le fond de chéneau,
* En aval sur les attentes Eaux Pluviales prévues installées par le titulaire du Lot n° 1

Tuyaux de descente d’eaux pluviales en zinc ordinaire de forme ronde, posés à joints collés sur colliers à brides avec pattes à vis, tous les 2 mètres, y compris jeux de coudes collés nécessaires au parcours.

Dauphins en acier de 1,00 m de longueur posés sur deux colliers en acier galvanisé à boulons et tige à scellement ou à vis.

Finition par 2 couches de peinture exécutées par le présent chapitre, teinte au choix de l’Architecte dans la gamme RAL.

Localisation : pour l’évacuation des eaux pluviales des couvertures

**3.4.6. Crochets de sécurité**

Fourniture et pose de crochets de sécurité avec système à double plaque fixés sur l’ ossature de la verrière par visserie en acier inoxydable, y compris toutes sujétions de coupe et étanchéité.

Localisation : pour chacun des 3 rampants de couverture de la verrière.